

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le 26 janvier 2024 à 09h00 à Le Pouzin, siège du SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 18 janvier 2024.

Présent(e)s : M. Jérôme BERNARD, Mme Laetitia BOURJAT, M. Fabiano CHIARUCCI, Mme Pascale DARDIER (suppléante de Mme Agnès AUDIGIER), Mme Agnès JAUBERT (suppléante de M. Fabrice LARUE), M. Jérôme LEBRAT, M. Gilbert MOULIN.

Absent(e)s : Mme Solange BERGERON, M. Clément CHAPEL, M. Aurélien FERLAY, Mme Josiane SANCHEZ, M. Benoît VILLARD.

Excusé(e)s : M. Francis BARRY, M. Philippe BECHERAS, M. André BIENNIER, M. Mickaël BOUCHARDON, M. Claude BRUN, Mme Stella BSERENI, Mme Martine CARRIER, M. Antoine-Alexandre CAVROY, M. Jean-Luc CHAUMONT, Mme Sylvette DAVID, M. Khalid ESSAYAR, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Patrick FRANCOIS, M. Patrick GAUTHIER, M. Gérard GRIFFE, M. Jean-Michel LAMBERT, M. Pierre MAISONNAT, M. Christian MASSOLA, M. Jean-Yvon MAUDUIT, M. Grégory MAZET, M. Christophe MONTBLANC, M. Driss NAJI, M. Gilbert PETITJEAN, Mme Danielle RAMERINI, Mme Christelle REYNAUD, M. Gérard ROBERTON, M. Bruno SENECLAUZE, M. Max TOURVIELHE.

Pouvoirs :

- M. Mickaël BOUCHARDON donne pouvoir à M. Jérôme LEBRAT
- M. Gilbert PETITJEAN donne pouvoir à M. Gilbert MOULIN
- M. Pierre MAISONNAT donne pouvoir à M. Jérôme BERNARD

Assistaient en tant qu'invités : M. Jean-Charles MANRIQUE, Mme Samantha CORVIONE, M. Bruno HILAIRE et M. Anthony BARRAULT.

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 7
Nombre de suffrages exprimés : 16

- o Pour : 16
- o Contre : 0
- o Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Jérôme LEBRAT

ADHÉSION AU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN DE LA COMMUNE DE LE CRESTET

- Vu** l'article L.5721-2 du CGCT modifié par l'article 49 de la loi du 27 février 2002 ;
Vu les statuts du Syndicat Mixte Numérian en date du 15 décembre 2023 ;
Vu la délibération de la commune de Le Crestet du 11 décembre 2023 ;
Vu que le Conseil syndical initialement convoqué le 18/01/2024 n'a pas atteint le quorum requis ;

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

La commune de Le Crestet a entériné son adhésion au Syndicat Mixte Numérian lors de sa dernière assemblée délibérante.

Il est proposé au Conseil Syndical d'approuver sa demande d'adhésion conformément aux statuts du Syndicat Mixte NUMÉRIAN.

Il est annexé à la présente délibération :

- Annexe 1: Délibération de la commune de Le Crestet du 11/12/2023 entérinant son adhésion au Syndicat Mixte Numérian

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président,
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- **Approuve l'adhésion de la commune de Le Crestet.**
- **Autorise le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 26 janvier 2024,

Le Président,



Jérôme BERNARD